



# COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

## Réunion du Lundi 30 Octobre 2023

**Présents** : Mmes GUEGAN, NICOLAS, M. RANC

**Excusé** : M. GILLES (Président)

### SECTEUR CHAMPIONNAT

#### D3 :

Le match N° 26502002 : PROVENCE RC / VELLERON SO non joué le 29/10 se jouera le 19/11/2023 à 15H00

### SECTEUR COUPE

Coupe **GRAND VAUCLUSE**, ci-joint le tirage des 1/8<sup>ème</sup> à jouer le 19/11

AVENIR GOULT ROUSSIL 1 / CHATEAURENARD FA 1  
ISLE BC 1 / U.S BARTHELASSE 1  
CALAVON FC 1 / MONTFAVET SC 1  
GRAVESON ENT 1 / SP. COURTHEZON JONQUI 1  
ESPE. SORGUAISE 1 / F.C. ST REMOIS 1  
EYRAGUES O. 1 / AVIGNON US 1  
BOLLENE RCB 1 / AC LE PONTET VEDENE 1  
PERTUIS USR 1 / MONTEUX O. 1

Coupe **ESPERANCE**, ci-joint le tirage du 2<sup>ème</sup> Tour à jouer le 19/11  
Exempts : BOULBON, MONTEUX O, PERTUIS USR

A.R.C. CAVAILLON 2 / F.C. ST REMOIS 2  
AS LES VALAYANS 2 / L'ETOILE D'AUBUNE 2 **OU** AV.S. BEDARRIDAIS 2 / L'ETOILE  
D'AUBUNE 2  
AVENIR GOULT ROUSSIL 2 / U.S. AVIGNONNAISE 2  
BOXELAND C. ISLOIS 2 / U.S. CADEROUSSE 2  
GRAVESON ENT 2 / AC VEDENE LE PONTET 3  
ESPE. SORGUAISE 2 / O. EYRAGUAIS 2 **OU** EYRAGUES 2 / VIOLES 2  
F.A. CHATEAURENARD 2 / F.C. CHEVAL BLANC 2  
FCEA 2 / SP.C. MONTFAVET 3

**R. C. B. BOLLENE 2 / A.S. PIOLLENCOISE 2  
MALAUCENE RG 2 / DENTELLES F. C. 2  
SP.C. GADAGNIEN 2 / CAUMONT F.C. 2  
TRAVAILLAN F.C. 2 / S.O. VELLERONNAIS 2  
U.S. PLANAISE 2 / U.S. AUTRE PROVENCE 2**